

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

« Maison d'Accueil Spécialisée Lucie Nouet »



Identification de la structure	
Nom de la structure	MAS « Lucie Nouet »
Adresse de la structure	3 impasse Frédéric Chopin BP 34 81370 Saint-Sulpice La Pointe
Coordonnées téléphoniques	05 63 40 07 71
Adresse électronique	mas@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Maison d'Accueil Spécialisée
Capacité et modalités d'accueil	56 places dont 6 en Accueil de jour et 5 en Accueil Temporaire
Numéro FINESS	81 000 406 9
Date de création	10 octobre 1984
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 19 octobre 2022 portant modification de l'autorisation par transformation de places
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

L'activité

Personnes au 01/01/2023 et au 18/10/2023	45
- Hébergement	6
- Accueil de jour	5
- Accueil temporaire	
Nombre d'admissions en cours d'année	2 en internat venant du domicile et une admission provenant d'un ESMS, 10 admissions en accueil temporaire provenant soit du domicile, soit d'ESMS secteur enfance.
Nombre de sortants + raison	3 sortants dont 2 décès, 1 réorienté vers un autre ESMS.
Nombre de personnes en demande d'accueil	17 personnes en demande.
Stages/ conventions (entrants et sortants)	2 conventions de stages ont été réalisées.
Nombre de journées théoriques	- Hébergement : 16425 - Accueil de jour : 1494 - Accueil temporaire : 1825
Nombre de journées réalisées en 2023	- Hébergement : 15755 - Accueil de jour : 1122 - Accueil temporaire : 874
Taux d'occupation	- Hébergement : 95,92% - Accueil de jour : 75,10% - Accueil temporaire : 47,89%

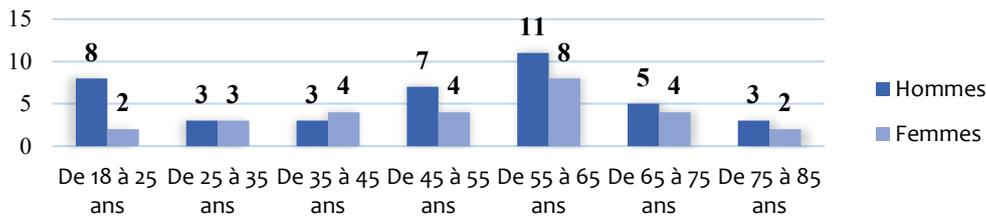
Analyse de l'activité

Le taux d'occupation de l'accueil temporaire a nettement augmenté par rapport à l'année précédente. En effet, un travail en partenariat s'est développé auprès des acteurs du territoire. Cependant, il reste une difficulté persistante :

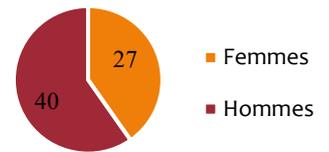
- Des problématiques concernant le transport sur l'unité de l'accueil de jour qui, à ce jour, est assuré par les professionnels de l'unité. De ce fait, les personnes trop éloignées de la MAS ne peuvent être intégrées, le risque étant de ne pas avoir le taux d'encadrement suffisant sur l'unité.

L'analyse de la population accompagnée

Nombre de personne par tranche d'âge



Sexe



Modalités d'accueil :

45 internes
6 accueils de jour
file active de 23
5 accueils temporaire

Moyens de communication :

Communication oralisante : 21 personnes
Communication alternative : 4 personnes
Communication non-verbale : 42 personnes

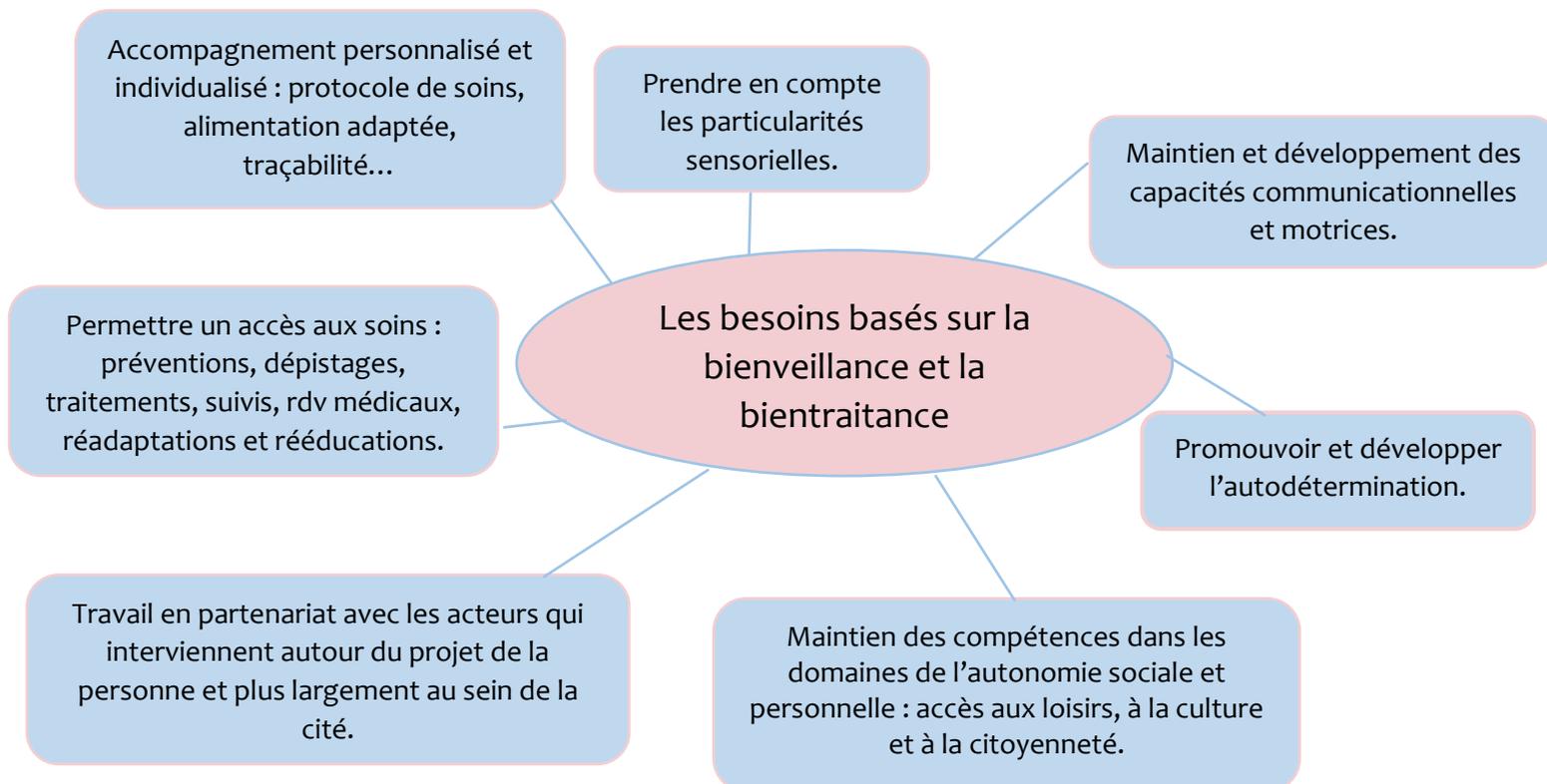
Texture alimentaire :

Normale : 12
Hachée : 15
Mixée : 36
Sonde : 4

Déplacements :

Autonome : 27
Avec aide technique : 40

Les besoins des personnes accompagnées



Organisation de l'accompagnement éducatif pour répondre aux besoins des personnes accompagnées

Le binôme Mimosas-Tulipes

16 personnes accompagnées
6,9 AMP/AES (dont 2 PRAP2S)
+ 1 AS + 2 ES

Le Binôme Marguerites-Pervenches

14 personnes accompagnées
6,2 AMP/AES (dont 1 PRAP2S)
+ 4,1 AS

Le binôme Lys-Coquelicots :

15 personnes accompagnées
9,8 AMP/AES (dont 3 PRAP2S)
+ 1 AS

Les Lilas

7 personnes en accueil de jour
21 personnes en accueil temporaire
6,7 AMP/AES (dont 1 PRAP2S)
+ 1 AS

Le service roulant

1 AMP/AES + 1 AS

Equipe de nuit :

4,52 AS + 1 IDE de nuit assurent le bien-être et la sécurité des personnes accompagnées.

7 unités de vie avec pour objectif de prendre en compte les besoins de chacun afin d'adapter l'accompagnement et garantir la sécurité et les soins individualisés.

Répondre aux besoins et recherches sensorielles afin de garantir le confort et le bien-être de chaque personne accompagnée.

Mise en place d'activités socialisantes et de projets vers l'extérieur. Des activités de remédiation cognitive sont également proposées.

Développer les sens autour d'activités gustatives, sensorielles, musicales, sensorimotrices.

Médiations proposées : Equithérapie, médiation animale.

Mise en œuvre d'activités et de sorties socialisantes et culturelles, création de repas améliorés afin de préserver l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne.

Maintien des compétences par des activités de remédiation cognitive et développement de sortie vers l'extérieur visant le bien-être de chacun.

Consolider et développer les compétences en lien avec l'autonomie, les compétences sociales et les projets vers l'extérieur.

Travail autour du bien-être et du confort de chaque personne accompagnée avec une prise en compte du rythme de vie.

Activités sensorielles proposées.

Médiations spécifiques à la MAS :

Musicothérapie : Assurée par une professionnelle en cours de formation, en 2023, 3 groupes ont bénéficiés de 23 séances.

Snnozelen : Des professionnels formés accompagnent les personnes.

Sportives et animales : Assurées par un éducateur sportif 1 ETP.

1. Pratique régulière proposée aux usagers au sein de l'établissement :

- Activités physiques adaptées : marche (extérieure, assistée, avec aide technique), sarbacane/tir à l'arc (petit groupe), parcours motricité, cycle (karting à pédale, tricycle semi-allongé), judo, piscine.

2. Activités à visée thérapeutique :

- Médiation animale hors établissement (équithérapie), au sein de l'établissement (cynothérapie) en petit groupe.
- Verticalisation (fauteuil verticalisateur, table de verticalisation) en individuel.
- Mobilité/motricité, stretching et acupression.

3. Rencontres sport adapté hors établissement :

- Pétanque, sarbacane, activités motrices, athlétisme.

Accompagnements éducatifs transversaux à la MAS :

1 Coordinatrice Générale 1 ETP et 1 Educatrice spécialisée 0.50 ETP

- Planification et suivi des projets d'animation.
- Animation des réunions d'équipe.
- Soutien des équipes et mise en place des pratiques professionnelles.
- Co-construction des projets de vie en lien avec le psychologue.
- Rencontres et liens avec les familles et tuteurs des personnes accompagnées.
- Rencontre d'admission et visite de l'établissement des familles/tuteurs en lien avec le psychologue.
- Fonctionnement et organisation de l'institution.
- Travail en réseau et partenariat.

Les réunions de Direction	Composée de la DA du pôle dépendance, de la DA Vie sociale et administratif et d'un Chef de service paramédical ; des échanges réguliers sont réalisés suivant les besoins. Sur la MAS, des réunions hebdomadaires ont été instaurées les mardis après-midi avec l'équipe de Direction.
Les réunions d'équipes	Tous les mercredis, une réunion mensuelle par binôme d'unité est réalisée avec les professionnels. Cette réunion est co-animée par le psychologue et la coordinatrice générale.
Les réunions générales du personnel	Deux réunions annuelles ont été organisées en 2023. Elles ont pour objectif de présenter les nouveaux projets à venir et d'échanger avec les salariés.

La Maison d'accueil spécialisée est reconnue comme site qualifiant. En 2023, 8 stagiaires infirmiers et 4 stagiaires aides-soignants ont été accueillis sur les différentes unités et services.

Gèrent l'organisation, l'administration et la sécurité des personnes et des professionnels de la MAS :

- 3 professionnelles administratives
- 2 agents techniques et d'entretien
- 4 cadres hiérarchiques

Les partenaires privilégiés de la MAS :

- Professionnels de l'ESAT pour l'entretien des locaux et la distribution des repas.
- Entreprise Sodexo pour la confection des repas.

Organisation de l'accompagnement médical et paramédical pour répondre aux besoins des personnes accompagnées

Accompagnement médical

- 1 Médecin
- 1 Chef de service paramédical
- 3 Infirmières
- 1 Diététicienne
- 1 Aide-soignante

Une coordination avec la Directrice adjointe et le Chef de service paramédical est mise en œuvre régulièrement. Des temps d'échanges avec les familles sont également assurés.

L'équipe médicale assure l'accès aux soins et aux dépistages. Elle assure le maillage avec le droit commun notamment en montant des partenariats avec l'hôpital de Lavour afin d'optimiser les consultations dédiées. Le médecin assure la prescription, le suivi et la réévaluation des traitements. L'équipe de soins assure le suivi des soins, de la santé, de la nutrition, de l'hygiène et du mieux-être en général.

L'équipe médicale participe à la co-construction du projet personnalisé

Accompagnement rééducatif

- 2 ergothérapeutes

Interventions proposées :

- Atelier cuisine thérapeutique ;
- Suivi et maintenance des aides techniques et du matériel médical et orthopédique ;
- Prise en charge individuelle à l'autonomie ;
- Observation, élaboration et mise en place des projets d'accompagnement individualisé au repas ;
- Liens avec les partenaires ;
- Participation aux réunions d'élaboration des projets de vie.

Accompagnement psychologique

- 1 professionnel

Interventions proposées :

- Entretien clinique et de soutien psychoéducatif-affectif avec les résidents ;
- Entretien de soutien et d'accompagnement des familles ;
- Animation de groupe de parole à destination des aidants familiaux ;
- Participation à l'accompagnement psychologique des résidents en collaboration avec le psychiatre partenaire ;
- Bilan et évaluation des compétences en termes de communication, d'autonomie et de socialisation ;
- Soutien au déploiement de support de communication alternatifs et augmentatifs ;
- Recueil des éléments de l'histoire de vie de la personne afin de s'appuyer sur son passé pour soutenir son présent et co-construire ses projets futurs en co-animation avec la coordinatrice générale des réunions d'élaboration des projets de vie.

2- La participation des personnes

➤ Réunions de Projet Personnalisé et évaluation :

En 2023, 61 réunions ont été réalisées concernant les projets et évaluations du projet personnalisé. Un travail est engagé au niveau associatif avec pour objectif de répondre le plus finement aux besoins des résidents et d'ajuster les prestations délivrées en se basant sur la nomenclature SERAFIN-PH.

Un travail engagé en interne par l'équipe pluridisciplinaire et plus largement au niveau associatif, Imago le nouveau logiciel informatisé sera déployé en 2024.

Pour les nouveaux résidents, le projet personnalisé est réalisé dans les 6 mois suivant l'admission. Pour les autres résidents il est révisé tous les ans.

➤ Le conseil à la Vie Sociale (CVS) :

Le CVS est une instance essentielle dans la communication et la participation de tous ses membres à la vie de l'établissement. Il y a eu trois réunions en 2023 qui se sont tenues dans une dynamique positive et participative.

Un compte rendu est adressé après validation à chaque famille et diffusé aux professionnels vers une retransmission auprès des usagers.

L'année 2023 a été mouvementée avec la mise en place notamment du nouveau logiciel Harmony RH et la préparation et mise en œuvre du logiciel IMAGO.

Les formations PRAP se sont également déroulé à la MAS ce qui a permis de former 10 personnes au niveau associatif.

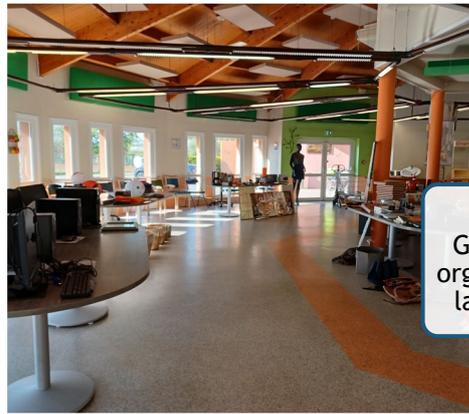
3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Février 2023



Carnaval à la MAS animé par Christophe Delbard.

MARS 2023



Vide Grenier organisé à la MAS.

AVRIL 2023



Activité Resto du Coeur.

MAI 2023



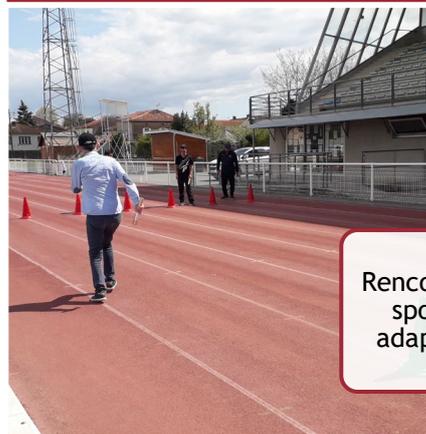
Formation RICA à Toulouse.

Avril 2023



Spectacle de Sébastopol !

Juin 2023



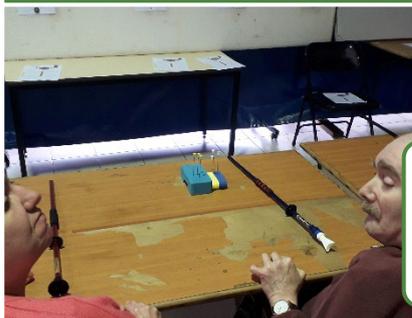
Rencontre sport adapté.

Juillet 2023



Médiation canine avec Whooky.

Septembre 2023



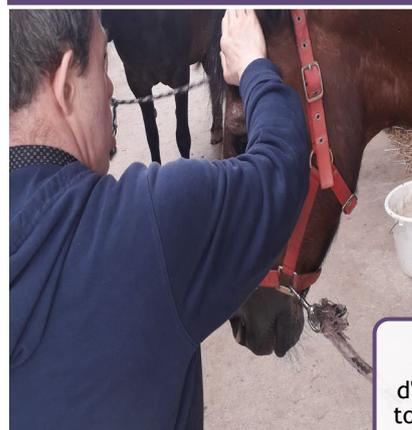
Journée sport adapté !

Décembre 2023



Noël de la MAS, fête avec les personnes, les familles et les professionnels.

Octobre 2023



Séances d'équithérapie tous les lundis.

4- Développement durable

La MAS Lucie Nouet s'engage à améliorer la gestion des déchets et à participer à la réduction des dépenses énergétiques.

En 2023, la mise en place des repas à l'assiette le midi a permis de réduire l'utilisation des barquettes plastiques. Nous poursuivons également les sachets bio.

Une sensibilisation a également été proposée afin d'adopter les eco-gestes. Des affiches ont été mises en place dans tout l'établissement.

Lors de canicule une vigilance a été mise en place pour respecter les réglementations : 26 degrés pour les climatisations et 21 degrés pour le chauffage.

Les agents techniques ont commencé une opération d'envergure, en remplaçant les anciens néons énergivores par des panneaux LED plus écoresponsables.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- Des partenariats développés avec de nombreux ESMS du secteur enfance et adulte.
- Convention de prêt de salle avec l'association Amistança-Amistanza.

- Les partenariats médicaux ont été renouvelés, notamment avec la consultation odontologique de l'hôpital de Castres.
- Une convention de mise à disposition de la salle motricité a été renouvelée avec la mairie de Saint-Sulpice et son CCAS pour les aînés de la ville.

6- La démarche qualité

En 2023, la mise en place d'un groupe de travail au sein de chaque établissement a été réalisé afin d'identifier les besoins et de créer le Document Unique Informatisé avec le paramétrage du logiciel IMAGO.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Les mouvements de professionnels et le développement des compétences

Nous noterons en 2023 une série de mouvement de professionnels :

- Une démission d'une AMP de nuit ;
- Une mobilité d'une éducatrice spécialisée ;
- Le recrutement de 2 AMS ;
- Le recrutement d'un chef de service paramédicale ;
- Le recrutement d'une éducatrice spécialisée à 0,5 ETP.

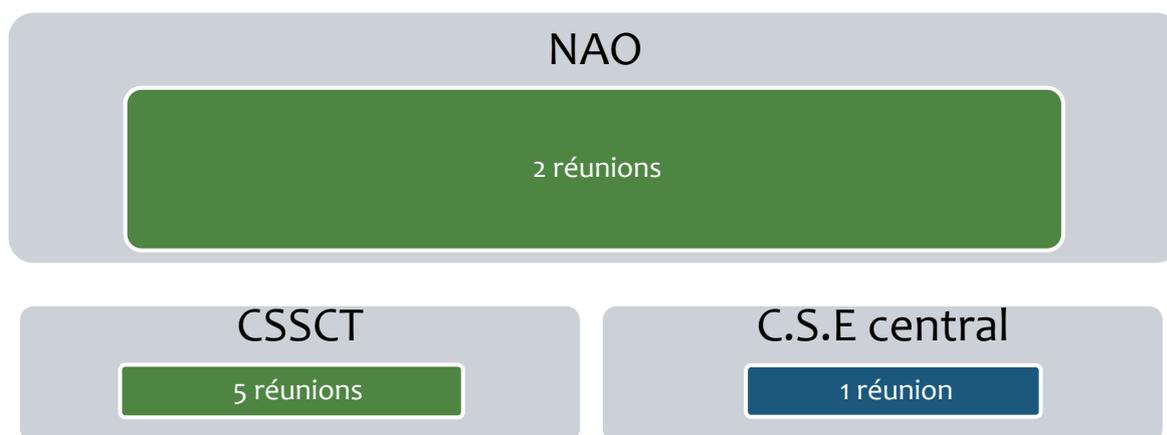
La formation

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	MAS	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS INDIVIDUELLES					
FORMATIONS COLLECTIVES					
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence	2	2	14	2	28
Manager l'autodétermination	1	1	7	1	7
Devenir secouriste en Santé mentale 16 et 17 mai 2023	3	2	14	3	42
EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles)	65	0,5	3,5	65	227,5
FORMATIONS SECURITE					
Prévention et maîtrise des risques liés à la légionnelle	1	1	7	1	7
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	27	0,5	3,5	27	94,5
SST initiale 16 et 17/03/2023	4	2	14	4	56
SST initiale 20 et 21/04/2023	1	2	14	1	14
SST initiale 22 et 23/06/2023	2	2	14	2	28
Recyclage SST 14/04/2023	4	1	7	4	28
Recyclage SST 20/06/2023	5	1	7	5	35
Recyclage SST 21/11/2023	2	1	7	2	14
Sensibilisation PRAP2S	12	0,5	3,5	12	42
TOTAL	129	16,5	115,5	129	623

Les Explorations des pratiques professionnelles

En soutien aux pratiques professionnelles, ce sont 24 séances d'exploration des pratiques professionnelles qui se sont tenues en 2023.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail



9- Les finances

1. L'ACTIVITE :

Les activités réalisées en 2023 par rapport au prévisionnel sont de :

- 1.112 jours pour le semi-internat soit +62 jours d'accueil ;
- 15.601 jours pour l'internat soit -399 jours d'accueil ;
- 874 jours pour l'accueil temporaire soit -76 jours d'accueil.

2. LES CHARGES :

a. Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1 afférent à l'exploitation courante	850.713,44	777.600,00	837.516,51	+59.916,51

On note ainsi un écart de +59.916,51€ entre le CA et le budget Exécutoire 2023.

Le groupe I est en dépassement de +59.916,51€ car :

- Dépassement / Sous-traitance Médico-Sociale : 3,3k€ (sorties et interventions extérieures pour les usagers) ;
- Dépassement / Déplacements Missions : +4,2k€ ;
- Dépassement / Prestation alimentation : +39k€ (forte augmentation des matières premières et de l'inflation) ;
- Dépassement / Dives et autres : 16,3k€ (Mise à disposition de personnel pour l'entretien de la MAS) ;
- Economie / Achats non stockés : -3,7k€ (bénéfice du bouclier tarifaire) ;
- Economie / Prestation à caractère médical : -1k€.

Un point important est à signaler en ce qui concerne l'inflation et le coût des matières premières. Le coût de l'alimentaire à l'extérieur a augmenté de 50k€ entre 2022 et 2023. Il conviendra de régulariser cette ligne budgétaire.

b. Les charges de personnel

La CCNT 66 a été appliquée à l'ensemble des personnels.

La valeur du point appliquée est fixée à 3.93 € pour l'année 2023.

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2 afférent au Personnel	3.717.449,45	3.769.920,62	3.704.145,73	-65.774,89

On observe un écart de -65.774,89€ entre le CA 2023 et le Budget Exécutoire.

Cette économie s'explique principalement par :

Depuis Mars 2020, nous avons recours à une agence de travail temporaire (Coop Emploi), pour le remplacement des absences de personnels et les difficultés rencontrées pour le recrutement de personnel. Le montant lié à ces problèmes est de 661.568,18€. Il est en dépassement de +582.6k€ par rapport à l'alloué et +213.8k€ par rapport à 2022.

Il est à noter 81.061,90€ en produits du groupe II concernant les indemnités de sécurité sociale et 7.758,69€ pour la prévoyance.

c. Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3 afférent à la structure	1.00.797,41	701.281,84	898.899,28	+197.617,44

On note dépassement de +132.509,00€ entre le CA et le Budget Exécutoire.

Ce dépassement est essentiellement lié :

- Au Poste Entretien et réparation (+49k€) car le bâtiment est vieillissant. Un audit général du bâtiment a été commandé. La première estimation (2023) concerne le clos et le couvert pour 800k€.
- Au poste Assurance : 10.790€ pour l'assurance bancaire pour un emprunt ;
- Au compte Impôts et taxes : +25.160,19€ pour la prise en charge de la taxe d'habitation (16k€) et des ordures ménagères (+21k€).

Le dépassement des autres charges est compensé intégralement par les reprises de provisions. La consommation des CNR sur la période est de 3.300,00€.

3. LES PRODUITS :

a. Les Produits de la tarification

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	4.789.153,21	4.789.400,57	4.789.400,57	+0.00

La dotation globale a été perçue en totalité.

b. Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	511.504,02	409.763,47	472.614,15	+62.850,68

Ce groupe est excédentaire de +62.850,68€.

Cet excédent constitue des recettes en atténuation en lien avec le Groupe II des charges :

- Aux Indemnités Journalière de la sécurité sociale et prévoyance +89k€.

Le montant des recettes du Forfait Journalier est excédentaire de 7.580,00€.

c. Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA 2022	Budget Exécutoire 2023	CA 2023	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	261.355,69	49.638,42	182.147,42	+132.509,00

Ce groupe est excédentaire du fait :

- Produits exceptionnels : 49k€ (recours à un cabinet d'avocats fiscalistes (LEYTON) pour un dégrèvement de taxe sur les salaires) ;
- Reprise de Provisions d'exploitation en compensation des charges du groupe III des charges ;
- Reprises de CNR pour 64k€ sur l'exercice.

4. LA SYNTHÈSE DU RÉSULTAT :

a. Le résultat comptable

Le compte de résultat, dégage un excédent comptable de **+3.600,62€**.

RESULTAT
+3.600,62€

b. Le passage du résultat comptable au résultat administratif

Le résultat comptable doit être retraité.

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable 2023	+3.600,62€
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	+55.830,20€
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	+59.430,82€

c. Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	+59.430,82€
--	--------------------

Il est proposé d'affecter ce résultat :

- Au compte 106857 : Excédent affecté en réserve de compensation des charges d'amortissement : **50.000€** ;
- Au compte 106856 : Réserves de compensation des déficits : **9.430,82€**.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2024

Les perspectives d'évolution seront réfléchies en pôle, les axes seront donc déclinés de manière adaptée aux personnes sur chaque établissement du pôle dépendance.

Les grands axes d'évolutions pour 2024 seront :

- Le déploiement d'une démarche portant sur la bientraitance et la bienveillance sera lancée en 2024. L'objectif est de répondre au plus juste aux besoins des personnes que nous accompagnons, de leur redonner la parole afin de répondre à leurs attentes, aux demandes du législateur (référentiel d'évaluation, charte des personnes accueillies, RBBP de l'HAS...) et au contexte de la société. Les professionnels seront formés et plus largement une culture institutionnelle sera développée.
- Le développement de la Communication Alternative Augmentée (CAA) afin de formaliser des observations de la personne dans une approche globale (perception, mouvement, communication). La focale sera mise sur les perceptions (somatique, vestibulaire, vibratoire, tactile, olfactive et gustative, auditive et visuelle), la communication, la vie relationnelle, affective et émotionnelle, la compréhension de la personne et ses particularités, en lien avec son projet personnalisé.
- Un axe sur le mieux-être en général et des actions cibles avec promotion santé et l'ARS, notamment concernant le champ de la vie affective, relationnelle et sexuelle mais également la nutrition-santé. La recherche du mieux-être sera maillée avec les partenaires, une attention particulière sera portée sur les dépistages et l'entretien de sa santé. Nous aurons la préoccupation de rendre la cité plus accessible et plus inclusive.
- La réévaluation des outils de la loi 02-2002.
- La sécurisation du circuit du médicament en se basant sur les audits de la CPAM, d'ERASME, du REIPO, de l'OMEDIT.
- La concrétisation des travaux d'amélioration du bâti : avec notamment la mise en place des rails au plafond dans 33 chambres.
- La mise en place du DUI refonte du PP avec la mise en place du nouveau logiciel IMAGO.
- Mise en œuvre du logiciel Harmony RH.

11- Les annexes

- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité.
- ⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

